

Séance extraordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 19 juin 2012.

Sont présents : M. Conrad Hubert Mme Michelle Payette
 M. Denis Pilon Mme Julie Jolivette
 M. Marcel Lafontaine M. Philippe St-Jacques

formant quorum sous la présidence du maire, M. Armand Hubert.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2012-RAG-4831 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Julie Jolivette, appuyée par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée.

2012-RAG-4832 **TRAVAUX D'EMPIERREMENT SUR LE CHEMIN PAYETTE**

CONSIDÉRANT QUE les travaux sur le chemin Branchaud et chemin Parc Industriel ont été moins élevés que prévus;

CONSIDÉRANT QUE dû à cela, nous avons un surplus budgétaire dans le TECQ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine propose et il est unanimement résolu d'effectuer des travaux d'empierrement sur le chemin Payette afin de protéger les investissements passés, de donner le contrat de gré à gré à Alain Patry et Hubert et fils et d'autoriser le paiement de ces travaux lorsqu'ils seront terminés.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2012-RAG-4833 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Armand Hubert, maire

Annie Pelletier, directrice générale